

**Approbation des plans de constructions militaires  
dans le cadre de la procédure ordinaire d'approbation des plans  
concernant la construction d'une halle de lavage pour avions et  
véhicules à l'aérodrome militaire de Payerne**

du 2 août 2006

---

Se basant sur la demande de armasuisse immobilier, 1006 Lausanne, du 16 février 2006, le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) a approuvé la construction d'une halle de lavage pour avions et véhicules à l'aérodrome militaire de Payerne (VD) sous certaines charges.

*Notification*

La décision sera adressée directement aux participants à la procédure. Durant la période de recours elle est à disposition pour consultation sur internet à l'adresse <http://www.vbs.admin.ch/internet/vbs/de/home/departement/organisation/gensec/ru/mpv/aktuelle.html>; une copie peut aussi être demandée auprès du secrétariat général du DDPS, 3003 Berne.

*Voies de recours*

Un recours de droit administratif peut être interjeté contre cette décision auprès du Tribunal Fédéral, 1000 Lausanne 14, dans les 30 jours qui suivent sa notification (art. 130, al. 1, LAAM<sup>1</sup>).

8 août 2006

Département fédéral de la défense,  
de la protection de la population et des sports

<sup>1</sup> Loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire du 3 février 1995 (RS 510.10).

## **Approbation des plans de constructions militaires dans le cadre de la procédure ordinaire d'approbation des plans concernant la construction d'une halle de lavage pour avions et véhicules à l'aérodrome militaire de Payerne**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2006
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	31
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	08.08.2006
Date	
Data	
Seite	6395-6395
Page	
Pagina	
Ref. No	10 139 823

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.